Association des abonnés au téléphone. — La circulaire suivante vient d'être adressée à tous les abonnés au téléphone de Roubaix-Tourcoing :

« Une Association des abonnés au téléphone a été fondée à Paris, l'an dernier.

« Elle a pour objet la réforme et l'amélioration du service téléphonique, la défense des droits des abonnés et le soutien de leurs revendications.

« Les adhérents versent une cotisation annuelle de 5 francs.

« L'Association a obtenu en peu de temps des résultats très appréciables, tels que la prononciation de l'Administration à la clause du contrat d'abonnement qui lui permettait de couper le fil d'un abonné dont elle prétendait avoir à se plaindre, et l'augmentation du personnel téléphonique.

« Elle a créé un Comité judiciaire et un Comité technique.

« Le Comité judiciaire étudie toutes les questions de droit soulevées par les plaintes des abonnés et par les litiges survenus entre eux et l'Administration.

« Le Comité technique étudie le fonctionnement des services téléphoniques des pays étrangers, leur organisation et leur outillage.

« L'Association de Roubaix-Tourcoing a le même objet et le même programme. Elle est guidée par un intérêt commun à tous les abonnés : payer moins cher et être mieux servis.

« Leur adhésion ne lui fera par défaut; et forte du nombre et de l'union de ses membres, elle poursuivra sans défaillance l'œuvre qu'elle a entreprise dans un esprit de solidarité commerciale.

« *La Commission d'initiative* ».

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 20 au 26 février. — Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 2572 ; enfants, 672. Total : 3244.

Dons reçus : Anonyme, 2 kil. débris de sucre ; vieux vêtements ; 20 fr. en espèces.

AUX CISEAUX D'ARGENT, 57, rue de Lannoy, mercerie, nouveautés de la saison. — Chemises, gants, foulards, cravates. — Fourrures pour tailleuses.

Les accidents de travail. — Un ouvrier, Gustave Maillard, 33 ans, rue du Fourmoy, 39, de chez MM. Motte-Bossut et Mengers, avenue des Villas, a eu l'index de la main droite arraché, un mois de repos.

— Un mécanicien, Henri Vandenbussche, 19 ans, rue Pierre-Dujardin, de chez M. Wettel, rue Buffon, blessé au pied gauche, 15 jours de repos.

— Un soigneur, Arthur Nys, rue des Tuileries, 42, du peignage de chez M. Allart, Grande-Rue, blessé à la cheville droite, 15 jours de repos.

— Un tisseur, Pierre Vantieghem, 66 ans, rue Meyerbeer, cour Lehlanc-Mullier, 15, de la Société Anonyme de Peignage, rue du Collège, devenu subitement malade à son travail, est tombé et s'est blessé au nez; un mois de repos.

Hiver. — Grand rabais sur toutes les Chaussures de la saison, à la Maison DELLOU, 8, rue de la Gare, Roubaix.

En changeant du charbon chez M. Delcroix-Pisquert, rue de l'Ouest, où il travaille, un charretier, Adhémar Ricart, 50 ans, demeurant rue Solférino, 13, a glissé et sa jambe gauche est restée engagée entre la voiture et une ridelle en fer; il en est résulté une fracture des deux os de cette jambe.

M. le docteur Déruile qui l'a soigné l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Expulsée. — L'agent de sûreté Averbake a arrêté hier après-midi, rue du Hutin, une seigneuse, Marie Roussel, 21 ans, demeurant rue Saint-Antoine, au Mont-à-Leux, expulsée de France.

Planes d'occasion en grand nombre. Maison **Scrépel**, 128, Gde-Rue, Roubaix.

Le quart d'heure de Rabelais. — Dans la soirée de lundi, un homme de peine François Tyssen, 29 ans, demeurant rue des Ogiers, 21, s'était rendu, avec deux hôtes individus, au cabaret tenu, rue Hallmann, 10, par la femme Proix. Après avoir bu plusieurs consommations, ils refusèrent de payer, frappèrent la cabaretière et prirent la fuite.

A qui la scie? — M. Désiré Zunghedau, rue Vercanson, 32, a trouvé, Grande-Place, une scie de boucher qu'on peut lui réclamer.

CONDITIONNEMENTS

Mouvement de la semaine du 20 au 26 février

VILLE DE ROUBAIX

Laines peignées	455 k.
Laines peignées	214.258
Laines filées	30.144
Laines diverses et blousses	33 805
Cotons	40.707
Total	369 263

Marché à terme, ... kilos. — Décrédissage, 40 opérations 1/2. — Tirage, 431 opérations 1/2.

Le directeur : L. Bayen.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Soies	579 k.
Laines peignées	298.199
Laines filées	70.629
Laines diverses et blousses	3.735
Cotons	59.710
Total	370.576

Décreusage, 31 opérations ... — Tirage, 507 opérations 1/2. — Marché à terme ..... k.

Le Directeur : J. Delattre.

VILLE DE TOURCOING

Laine peignée	308.198 k.
Laine filée	96 575
Blousses et laines diverses	149.491
Cotons	68 994
Total	823.172

Conditionnement, 1.110 — Tirages, 217 ; Dégraissages, 28. — Marché à terme, ... k.

Le Directeur : Arthur Bourn.

Etat-civil de Roubaix

Bien recommandée le **BAPTÊME Thomas fils**, SUPERIEUR à tous, 5, rue de Fries, LILLE

27 février

Naissances. — Paul Rosseeuw, rue Blanchemaille. — Léon Herbaut, rue Boucicaut. — Emile Muteau, rue d'Alsace, 35 — André Deligne, rue de Tunis, 29. — Marie Mayer, rue du Chemin-de-fer, 57. — Arthur Lejeune, rue de Bouvines, impasse Devernay, 5.

Décès. — Bruno Fasseur, 58 ans, menuisier, rue Blanchemaille. — Charles Doomé, 69 ans, sans profession, rue Meyerbeer, cour Veuve Nys, 3. — Bertrand Bourbois, 6 mois, r. Sébastopol, cour Delattre, 2. — Camille Demets, 53 ans, chauffeur, rue de Condé, 113. — Joséphine Deyger, 63 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Auguste Veraf, 47 ans, tisserand, même rue. — Louis Briatte, 58 ans, journalier, même rue. — Adèle Dupire, 78 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Emmanuel Verplanckan, 85 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Lucienne Carissimo, 7 mois, rue Théolo, 44.

du 28 Février

Naissances. — Louis Ballard, rue de Bouvines, cour Fentier, 4. — Emile Trieil, rue Nabuchodonosor, 14. — Augustine Cuisset, rue Blanchemaille. — Marcel Donchez, boulevard de Cambrai.

Décès. — Yvonne Pauwels, 5 ans, rue d'Hem, 69. — Sophie Catteau, 63 ans, sans profession, rue Pellart, 95. — Suzanne Van Denzen, 5 ans, rue Casimir-Périer, 15. — Joseph Snappe, 39 ans, maçon, rue Blanchemaille.

Mariage. — Eugène Vandeorsselaere, entrepreneur marbrier, rue Pasin, 4, et Flore Dubsm, modiste, r. des Fabricants, 2.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 25 et 26 février

CAISSE CENTRALE et SUCCURSALES	VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Somme	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Somme
Roubaix Bureau	127	15 320.—	75	14 172.15
Roubaix Dimanche	310	37.330.—	176	23.419.95
Lannoy	40	5.110.—	26	4.560.15
Croix	92	11.170.—	11	1.000.—
Wattrelos	28	3.490.—	6	1.161.15
Asq	9	1.170.—	4	700.—
Total	606	73.590.—	298	45.013.40

Administrateurs du mois de février :

A Roubaix, MM. A. Vernier-Lagache, L. Hennet-Boussemart, Henri Dubly, Edouard Tetteln, Henri Bockmas et Réquillart-Toulemonde, directeurs. — A Lannoy, M. J.-B. Toulemonde. — A Croix, M. Alcide Couturier et Léon Germain. — A Wattrelos, J.-B. Quernoy et Abel Hazebrouck. — A Asoq, MM. Léon Droulers et Adolphe Selosse.

Ouverture des Bureaux. — La caisse est ouverte pour les versements, les **samedis**, de 8 h. à 10 h. 1/4, les **dimanches**, de 9 h. à 11 h. — Les remboursements ont lieu les **samedis**, à 10 h. 1/2, les **dimanches**, à 11 h. 1/2, 6 jours après la demande. Les bureaux sont ouverts *tous les jours de 9 h. à midi et 2 à 5 h.*, pour les demandes de remboursements.

Le Caissier, Fremont.

WATTRELOS

Accidents de travail. — Un apprêteur, Maurice Verboyen, 15 ans, demeurant au Petit-Tournai, de chez M. Wattel, rue Buffon, à Roubaix, blessé au pied gauche, 6 semaines de repos.

WATTRELOS. — Naissances du 22 février. — Alfred Duquenne, rue du Congo, 30. — Céline Kestelcot, Petit-Tournai. — Julia Delcour, Sellerie.

Mariage. — Albert Hoogbe, magasinier, et Sophie Hoogbe, soigneuse.

Décès. — Alfred Vanmarcke, 44 ans, tisserand St-Liévin. — Henri Loucifer, 33 ans et 4 mois, tisserand, Ganguier.

Naissances du 27 février. — Louis D'heygere, Carluyère. — Henri Haspelle, rue des Fleurs. — Clotilde Hoornaert, rue des Trois-Pierres.

Publications de mariages. — Constant Vanwynegene, ouvrier maçon, et Eugénie Vanderplanke, piquirière. — Florent Du Bar, et Amélie Lecocq, couturière.

LINNE. — Du 27 février. — Publication de mariage. — Ernest Carrette, employé de commerce, et Clémence Quique, piquirière.

Décès. — Jules Bommeine, 36 ans, teinturier, à la Petite-Froutière. — Marie Walsaert 27 ans, ménagère, au Vert-Bois.

CROIX

Le monopole des pompes funèbres

C'est bien compris, n'est-ce pas? Grâce aux administrateurs de la ville, nous sommes dotés du monopole municipal, ou si vous aimez mieux du cercueil obligatoire.

Dans quelques semaines au plus tard ce sera chose faite. Un adjudicataire, offrant la plus grande *garantie de solvabilité* (termes du rapport) et donnant la plus importante réduction, sera chargé de fournir: le cercueil, les guidons, le corbillard, le drap mortuaire, les croque-morts (habillés à la parisienne) et les tentures extérieures des habitations.

Que vous soyez commerçant ou qu'un membre de votre famille le soit, qu'importe vous serez forcé d'avoir recours à l'entrepreneur de la ville...

Vous rustiez le commerce local, a dit un conseiller de la minorité.

Bah, répondit en substance M. le maire, nous avons une belle occasion de ramasser de l'argent, profitons-en.

Les civières et les draps mortuaires sont livrés gratuitement par le conseil de fabrique, et vous autres, vous vous proposez de les louer, ajoute M. Duforest.

Mais voyons, riposte M. le Maire, je m'étonne que vous vous opposiez ainsi à ce que le trésor de la Ville bénéficie de cet état de choses. Nous n'avons pas à tenir compte de ce que faisait le conseil de fabrique, pourvu que nous palpions de l'argent.

Et que sera cette somme, M. le Maire?

L'entrepreneur vous accordera à pour cent sur les entreprises funéraires de la ville. La location des draps mortuaires et des civières qui n'existait pas et que vous allez appliquer, ne rapportera pas lourd au budget et vous augmenterez les frais déjà si élevés des funérailles...

Ce monopole, que les députés puis les sénateurs du bloc ont voté par anticléricalisme, vous vous êtes empressé, M. le socialiste arriviste, de l'appliquer à la commune, alors que vous n'y étiez pas obligé.

Vous avez manqué votre coup... les curés ne perdront pas grand'chose au change, mais les commerçants, qui paient déjà de si formidables impôts, verront leurs recettes diminuées . . . . . .

. . . . . .

Les personnes sensées réfléchiront...

Votre monopole emènera, n'en doutez pas, des surprises fort désagréables pour l'adjudicataire et pour vous...

Cercle d'Etudes Saint-Laurent. — Réunion ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2.

Un cheval qui s'enfuit tout seul ; il ne recommencera plus. — Lundi soir, vers 7 h. 1/2, M. Julien Cattel, marchand de charbon, rue Neuve, se trouvait dans un estaminet de la rue des Ogiers, près de la barrière de l'Allumette ; son attelage était devant la porte du débit. Le cheval eut-il peur ? un mauvaise plaisant le taquina-t-il ? il partit tout seul.

Vers 10 heures seulement on le retrouva dans un fossé bordant un terrain vague, appartenant à M. G. Despierre et les champs de MM. Selosse et Decottignies, cultivateurs.

Le cheval avait parcouru la carrière Dupire et s'était enseulé engagé sur le terrain [illegible] servant aux exercices de l'Iris-Club Croisien.

[illegible] aidé de ses compagnons essaya en vain de retirer la pauvre bête du fossé.

Mardi matin, vers 6 heures 1/2, l'attelage fut enfin tiré du fossé, mais le cheval creva presqu'aussitôt. La voiture n'est pas endommagée.

Accidents de travail. — A l'usine Meurel et Caen, mécaniciens, Paleisy Joseph, 20 ans, rue Saint-Pierre, est tombé sur un crochet. Plaie à la plante du pied droit. 20 jours de repos. Docteur Demoulin.

— Chez Seynave-Dubocage, scierie, rue des Forges, Henri Debrauwère, 32 ans, forgeron, demeurant rue Sainte-Elisabeth, à Roubaix, a eu l'extrémité de la phalangette du pouce gauche écrasé, 15 jours de repos. Docteur Demoulin.

— Un homme de peine, Alexandre Vanzinghel, 28 ans, rue du Tonkin, 20, du Peignage de l'Epeule, à Roubaix, blessé au pied gauche, 15 jours de repos.

CROIX. — Du 28 février. — Naissance. — Proot Edmord, rue Verte, 20.

WASQUEHAL

Soirée récréative. — Le dimanche 5 mars, à cinq heures, les demoiselles de la Réunion domicilée donneront, à l'école libre Saint-Jean, une intéressante soirée récréative en faveur des œuvres paroissiales et de l'école catholique.

Cette soirée, soigneusement préparée sera, nous n'en doutons pas, le plus grand succès.

Les personnes désireuses de s'y rendre sont priées de réclamer des cachets aux porteurs du journal ou au presbytère.

Rideau à 5 h. 1/2.

Nouvelle tentative de vol. — Des maraudeurs se sont introduits dans les dépendances de la maison Beuscart, au quartier du Trieu. Ils se disposaient à emporter plusieurs poules à demi plumées et un lapin ; mais M. Beuscart renfrait en ce moment. Ils durent s'enfuir au plus vite et renoncer au butin.

Enterrement du mercredi 1er mars. — A 4 h., Marie-Louise Hottebert, 8 mois, Centre.

Capreau. — Dimanche dernier un groupe d'habitants des quartiers de la Planche au Blanc, Capreau, Trieu, Petit-Gottignies, déplorant le refus d'autorisation opposé à l'ouverture de leur chapelle, ont pris l'initiative d'un pétitionnement près de tous leurs concitoyens intéressés. L'accueil favorable qui leur a été fait, prouve une fois de plus que l'entreprise de M. l'abbé Couppez, répond aux vœux de la grande majorité de la population. Il paraît donc naturel qu'un referendum d'une valeur si péremptoire, soit pris en considération.

WASQUEHAL. — Naissances. — Arthur Dupuis, rue de Marcq. — Marcelle Vandewalle, rue du Noir-Bonnet.

Décès. — Henri Weber, 30 ans, correcteur, rue Saint-Henri.

LUMINOL Savon national français pour linge, flanelles, laine, ménage. *Victor Vaissier.*

HEM

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, sous la présidence de M. Delcroix, maire.

Etaient présents : MM. Lallard et Deebonnets, adjoints ; Catteau, Delsalle, Prévost Jean-Baptiste, Humbert, Lepers, Jacgère, Vincent, Gilleman, Manche, Delacroix, Carrette, Gauquié Louis, Delgrange, Dhellemmes, Dujardin, Delerue.

Absents : MM. Oberl, Florent Prévost, Boussemart, excusés.

Le procès-verbal est adopté sans observation. M. Gillaman est nommé secrétaire.

Les eaux potables de Lannoy. — Le forage étant situé sur le territoire d'Hem, une partie de la canalisation devra nécessairement y être faite. La ville de Lannoy a demandé l'autorisation de faire exécuter ces travaux. M. le Maire en propose l'acceptation au Conseil, moyennant une redevance de 0,15 c. par mètre sur l'emprise du terroir communal et l'installation d'une borne-fontaine au quartier de la Briqueterie. Après discussion, il est décidé que le prix de 0,15 c. sera augmenté s'il n'est accordé satisfaction sur le création de la borne fontaine.

— Les travaux communaux en 1904. — Les comptes de l'architecte, soit un total de 2.489 fr. 20, sont approuvés.

— Entretien des chemins vicinaux de 1905 à 1908. — Un état de M. Alloy, agent-voyer, relatif aux prix des matériaux à employer, est adopté.

— Le règlement sanitaire est approuvé dans son ensemble.

Le service d'inspection de la viande. — M. le Maire donne connaissance qu'à la suite d'une entrevue des bouchers de la commune avec la Commission de salubrité, cette dernière a décidé d'établir un tarif ; elle a arrêté provisoirement les taxes suivantes : gros bétail à 1 fr. 00 la tête ; veaux et porcs 0,50 et mouton à 0 fr. 25. Ce tarif est accepté ; MM. Bertrand, médecin vétérinaire à Lille, Lagnien à Roubaix, et Dupire à Lannoy qui ont fait leurs offres seront invités à faire connaître simultanément les concessions qu'ils pourraient consentir sur ces prix. Les taxes produiront annuellement de 7 à 800 francs ; la différence qui résulters du tarif de la commune, d'avec celui du vétérinaire agréé sera suffisante pour couvrir les frais de contrôle, livres de déclarations, etc.

M. Guillemsn demande la création d'une prime au garde-champêtre pour chaque contravention au règlement d'inspection des viandes. Renvoyé à la Commission compétente. Le règlement entrera en vigueur à partir du 1er avril.

Crédits divers. — Le Conseil prend une délibération pour la réglementation des crédits suivants : réservistes 1904, 176 fr. ; assistance médicale gratuite : 723 fr. ; chauffage des écoles communales : 70 fr. ; frais supplémentaires du bureau de la Mairie, 108 fr. 25 ; bureau de bienfaisance, 2.500 fr.

Bâtiment d'utilité publique. — Lecture est donnée d'une lettre de la Commission départementale des bâtiments civils approuvant les plans, cahier des charges et devis du bâtiment projeté ; toutefois une légère modification, laquelle suivant l'architecte n'occasionnera aucun changement au devis, devra être faite : la Commission a demandé d'élargir le trottoir aboutissant à la morgue, ceiui projeté ayant été reconnu un peu étroit. Adopté.

M. le Maire propose d'ajouter à la liste existante plusieurs familles nécessiteuses. M. Dejardin voudrait que tous les conseillers connaissent cette liste.

M. le Maire répond qu'elle est à la disposition de tous ses collègues. Plusieurs noms sont portés sur la liste.

— Sociétés de secours mutuels. — M. Gillemon demande que prière soit faite à ces associations de faire connaître leurs statuts en vue de la répartition des subventions, et même le nombre de leurs adhérents. Renvoyé à la Commission compétente. Cette question viendra en session de mai.

Le monument des soldats morts pour la patrie, M. Catteau demande le transfert de ce monument au cimetière. Renvoyé à la commission des travaux.

L'éclairage des rues. — M. Menche trouve qu'on pourrait supprimer cet éclairage dès le mois d'avril époque à laquelle il commence à n'être plus d'une grande utilité. Renvoyé à la commission d'éclairage.

La séance est levée à midi 20 minutes.

Accident de travail. — M. Léonard Hasquin, âgé de 22 ans, demeurant à Lannoy, tisserand, chez MM. Bétremieux Quint fils, s'est coupé à la main gauche en nettoyant les pièces de son métier batteur; 15 jours de repos. Docteur Parmentier.

HEM. — 26 et 27 février. — Décès. — Flore Vonremmens, 19 ans, Petit-Lannoy.

Naissance. — Marcelle-Marie Croin, rue Polvrue.

Publication de mariage. — Georges Provile, domestique, à Duisans Pas-de-Calais), et Adèle Courouble, servante, à Hem.

Du 28 février. — Décès. — Céline Deltour 8 mois et demi, Petit-Lannoy.

Mariage. — Jules Delsalle, cultivateur, à Fiers, et Berthe Picavet, sans prof., à Hem.

LYS. — du 26 février. — Naissances. — Simonne Fauconp, rue du Franc-Bois. — Martial Messiaen, rue de Leers.

Publication de mariage. — Florent Echevin, journalier, à Lys, et Julie Dupriez, journalière, à Velaines (Belgique).

— Du 27 février. — Naissance. — Jeanne Flévet, rue Pasteur.

Mariage. — Léon Berkein, 22 ans, boulanger à Halluin, et Sophie Bauet, 20 ans, sans profession à Lys.

Décès. — Henri Delplanque, 76 ans, apprêteur, rue Pasteur

FLERS-BREUCQ. — Du 26 février. — Naissances. — Alphonse Tiberghien, rue de Lille — Henri Vandeplassche, Petit-Wasquehal.

Décès. — Marie Ledoux, 9 mois, rue de Wasquehal.

ASCQ. — Du 25 février. — Décès. — Ruffine Corain, 73 ans, rentière, rue Courbet.

BAISIEUX. — Du 25 février. — Décès. — Emile Denneulin, 45 ans, menuisier, au Grand-Baisieux.

Les Publications *de la Maison de la Bonne Presse* ainsi que tous les ouvrages édités par la *Croix de Paris* et la *Croix du Nord*, se trouvent en nos *bureaux de Roubaix, 84, Grande-Rue*, aux mêmes prix et conditions qu'à Lille et à Paris.

TOURCOING

LES FÊTES DE 1906

Les fêtes ne feront pas défaut l'an prochain. Nous aurons la fête fédérale de gymnastique, l'inauguration de la nouvelle gare, celle de le poste et du palais du Commerce, celle de l'hospice de la Bourgogne, puis des courses de chevaux avec grand prix et enfin l'Exposition économique et industrielle avec de nombreuses attractions.

Tout ce programme est à réaliser pour la Pentecôte. Nous souhaitons sa complète réussite. Nous espérons, bien entendu, que la « sagesse des nations » se trouvera cette fois en défaut et qu'il ne sera pas vrai de dire que « pour avoir trop embrassé on a mal étreint ».

L'exposition économique et industrielle sera installée au-delà du canal, derrière le Lycée, dans un vaste terrain de sept hectares loué par la Ville pour le prix de 25.000 fr. Pour y accéder nous avons le grand boulevard de Lille-Roubaix-Tourcoing dont les travaux ont été en partie adjugés il y a un mois. Incessamment vont commencer la construction d'un pont sur le canal, près de l'endroit où cette grande artère va joindre le boulevard Gambetta, puis les travaux de nivellement et d'empierrement. Un consortium privé se chargera ensuite des travaux d'installation des diverses parties de l'exposition.

Dans la pensée de M. le Maire, comme dans celle de M. Eugène Jourdain, président de la Chambre de Commerce, et des autres promoteurs, l'industrie de Roubaix-Tourcoing doit retirer de grands avantages de la participation, d'ailleurs intéressée à plus d'un titre, des constructeurs et mécaniciens étrangers à cette exposition; de plus, le commerce local y trouvera bien des ressources. On ne peut regretter que deux choses : c'est que cette idée soit tardive et que, d'autre part, à le même époque aura lieu l'exposition d'Amiens. Mais les Tourquenois sont « débrouillards » et quand il s'agit de leurs intérêts; ils sauront pallier l'effet de ces deux inconvénients. Il faut ajouter que les Roubaisiens, toujours hardis et entreprenants, leur prêtent, cette fois, leur concours.

L'Administration municipale de Roubaix visite nos établissements municipaux. — M. Leblanc, adjoint au maire de Roubaix, accompagné de M. Caulliez, directeur du service des bâtiments de cette ville, sont venus, mardi après-midi, visiter l'hôtel des pompiers, l'établissement des bains et le bureau de bienfaisance. M. Lecomte, adjoint au maire de Tourcoing et M. Sevin, directeur du service des bâtiments, leur en ont fait les honneurs.

M. Leblanc a désiré voir une manœuvre des pompiers. En 35 secondes le départ attelé et une pompe à vapeur sortaient du casernement et se rendaient place Notre-Dame où le feu avait fictivement éclaté.

A l'établissement des bains l'adjoint au maire de Roubaix s'est intéressé à tout le détail de l'installation.

Congrès trimestriel de la Jeunesse catholique. — La Fédération de la Jeunesse catholique de Tourcoing et des cantons-tiendrs son Congrès trimestriel le 16 avril prochain. Ce Congrès est organisé par le Cercle d'études « Jeanne d'Arc ». Le sujet qui sera traité sera : « La liberté de conscience, sa origine, son histoire, son application dans le monde. » Les différents groupes fédérés travaillent avec ardeur à préparer cette réunion.

Boxe. — Tout le monde, amateurs et profanes sont unanimes pour féliciter l'Académie de boxe française de Tourcoing pour l'organisation de la grande fête de boxe qui aura lieu, dimanche prochain 5 mars, dans la Salle des fêtes du Conservatoire de musique.

L'annonce que nous avons faite de la participation à ce assaut des champions du monde, *Castères, Mainguet, Chabrier, Dupont, Desruelles frères*, etc., etc., a fait sensation dans les milieux si éminemment sportifs de notre région.

La location qui est ouverte chez Frère-Glorieux, 18, rue de Lille, à Tourcoing, n'a plus que quelques places disponibles qui vont sans doute être prises aujourd'hui; enfin, c'est un vrai succès pour les organisateurs et ce n'est que justice, car, malgré de gros sacrifices, ils ont fait des prix à la portée de toutes les bourses : Premières, 3 fr. ; secondes, 2 fr. ; galeries, 1 fr.

Rixe après boire. — Un employé de commerce, Georges Delbouts, 35 ans, demeurant quai du Halot, 3, a entra lundi à 11 heures du soir, à l'estaminet Théophile Buyck, rue de Roubaix, 169. D'autres consommateurs s'y trouvaient. L'un d'eux Eugène D..., 24 ans, receveur de la Compagnie des Tramways, demeurant rue Marengo, 34, tomba dans un panier où dormait un chien et Georges Delbouts le releva assez brusquement. Le receveur des Tramways riposta par une gifle.

Ce fut le signal d'une lutte. Eugène D... fut terrassé et bourré de coups de poing. On sépara les combattants qui furent priés de sortir. Sur la rue, nouvelle bataille. Georges Delbouts dit avoir reçu de son adversaire : un coup de poing qui lui mit l'œil droit au « beurre noir », puis un coup de pied bas qui lui fractura le tibia et le pérona gauches et qu'enfin, étant tombé, il se luxa l'épaule droite.

Eugène D..., de son côté, affirme n'avoir pas porté de coups à l'employé de commerce. M. Michau, commissaire de police, cherche à faire la lumière sur cette affaire.

Le blessé, après avoir reçu quelques soins à l'estaminet Buyck, où l'avait transporté un ami, M. Vandeputte, demeurant rue Barbo, a été transporté l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

Accident de travail. — Marie Lemaire, 21 ans, tieuse, rue de Dunkerque, a contracté une plaie infectieuse à l'index droit à la suite d'une piqûre de chardon. Docteur Dechert; dix jours de repos.

Deux fraudeurs. — Albert Labousse, 16 ans, couvreur, né à Mouscron, et Henri Vanwynghem, 15 ans 1/2, couvreur, né à Neuville, ont été arrêtés au Risquons-Tout. Ils étaient porteurs de 4 kilos 200 d'allumettes belges.

Vol de beurre. — Lundi soir des individus se sont introduits sans être entendus dans la boutique de M. Puppe, marchand de beurre, rue de la Latte, 53, et y ont dérobé une motte de beurre de 12 kilos, valeur 36 fr.

Extradé. — Gustave Leroy, 18 ans, né à Paris, a été extrait de la prison de Saint-Gilles-lez-Bruxelles et remis, mardi après-midi, aux gendarmes de Tourcoing, en vertu d'un mandat d'extradition lancé contre lui, pour vol, par le parquet de la Seine. Leroy a été transféré à Lille.

Etat-civil de Tourcoing

du 27 février

Naissances. — Pilardeau Albert, rue de la Rochelle. — Verbrugge Suzanne, rue de Gaud, 206. — Tiquet Rachelle, rue du Viaduc, 13. — Dassonville Marthe, r. du Casino, 35. — Meuriase Henriette, rue de Paris, 31. — Ringotte Louis, rue de Menin.

Décès. — Delplanque Maria, 24 ans, rue Watinne, 43. — Delannoy Aurélie, 35 ans, rue du Priez, 18. — Vanlède Julien, 1 an, rue de la Latte. — Verscheld Rosalie, 43 a., rue Rouget-de-l'Isle, 92. — Vendecasteele Paul, 10 mois, rue de Roncq.

Dépêches de la Nuit

DÉNÉGATION DE M. BRISSON

M. Brisson fait publier une dénégation formelle aux bruits reproduits par les journaux ; il prétend qu'il n'a pas organisé le système de renseignements du Grand-Orient et qu'il ne l'a même pas connu.

Diffamateurs condamnés

Epinal. — Le journal socialiste le *Petit Fatot*, a été condamné à 100 fr. d'amende et 50 fr. de dommages-intérêts pour diffamation envers le P. Ricome, pasteur de la Trappe.

—

Madrid. — Sur les poursuites de Mgr l'archevêque de Valence, l'auteur d'articles odieusement diffamatoires parus dans le Journal *El Pays* a été condamné à 3 ans de prison, 3000 pesetas d'amende et 4 ans 9 mois 11 jours d'interdiction de séjour à Madrid.

Les Grèves de Brest

Brest. — 2000 ouvriers se sont réunis hier soir ; ils prendront ce matin une décision au sujet de la grève.

Des patrouilles de dragons parcourent les rues ; deux officiers ayant voulu arrêter un gréviste qui criait « A bas l'armée » ont été conspués et ont dû être dégagés par la police.

Les grèves en Belgique

A CHARLEROI

Le nombre des grévistes est de 32.700, soit environ 500 de moins. On ne signale pas d'attentat dans le bassin.

Lundi soir, une colonne de grévistes, revenant de la Docherie, se dirigeait vers le charbonnage de Chaud-Monceau. Cinq gendarmes, détachés à Marchienne, intimèrent aux grévistes de rebrousser chemin, ce qu'ils firent immédiatement.

Après avoir assisté à un meeting à la Maison du Peuple, les manifestants se sont dirigés vers Gohyssart en chantant la « Carmagnole » et la « Marseillaise ». Il n'y a pas au d'autre incident.

Des déprédations commises par des chômeurs sont signalées de différents points. Le manque de nécessaire commence à se faire sentir.

A Taillis, les gendarmes ont visité plusieurs maisons et y ont trouvé notamment des barres de fer volées au charbonnage du Gouffre.

A MONS

Il y a une reprise mardi matin au Borinage ; on compte 12 950 grévistes. Cette reprise s'est manifestée principalement à Frameries et à Paturages. Dans les meetings de lundi soir, on a voté la continuation de la grève. A Frameries, on a partagé l'avoir du syndicat des mineurs.

Mardi matin, le tribunal correctionnel de Mons a jugé de nombreuses affaires d'atteinte à la liberté du travail à la charge des mineurs de Deur, Frameries et Hornu. Le tribunal a condamné chacun des inculpés à 50 francs d'amende. Désiré Godefroid, de Frameries, qui avait cassé des carreaux chez des ouvriers non grévistes a été condamné à deux mois de prison et 50 francs d'amende.

Emile Lecomte, de La Louvière, qui dans un meeting à la Maison du Peuple de La Louvière avait engagé les ouvriers à employer la violence, leur rappelant les événements de 1886, s'est entendu condamner à trois mois et 50 francs d'amende.

L'Agitation en Russie

Saint-Pétersbourg. — La grève a été déclarée dans les plus importantes manufactures de la ville de Bogorodsk. Il n'y a aucun trouble.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

St-Pétersbourg. — Télégramme de Kouropatkine à la date du 27 :

Deux bataillons d'infanterie japonaise se sont avancés avec de la cavalerie à l'ouest du village de Tansungtun ; dix attaques ont été successivement repoussées; le matin du 27 une nouvelle attaque a été repoussée.

Une centaine de cadavres japonais restent sur le terrain. Nos pertes sont de 6 soldats.

—

Tokio. — Les Japonais ont attaqué et battu les Russes à Tse Khe Chen. Les pertes russes sont de 2000 hommes ; les pertes japonaises sont faibles.

Une victoire japonaise

Tokio. — Un détachement de soldats japonais a attaqué l'ennemi près de Tching-Ho-Lchang à 30 milles à l'Est de Pensito.

Une violente tempête de neige, des accidents de terrain et les glaces fondantes du Tetzu-Ho ont considérablement gêné nos mouvements mais, dans l'après-midi du 23, nos premières lignes parvinrent à serrer de près les positions des adversaires et livrèrent un combat acharné.

Les forces ennemies étaient de 16 bataillons et 20 canons ; elles occupaient de fortes positions entourées de plusieurs lignes de défense et ont opposé une résistance vigoureuse.

Le 24, au lever du jour, l'attaque fut reprise et le soir la ville de Tching-Ho-Tchang, est tombée en notre pouvoir.

L'ennemi s'est enfui vers le nord après avoir brûlé la ville, laissant 150 morts sur le terrain. Nous avons capturé 3 pièces et un grand nombre de fusils.

On pense que les pertes de l'ennemi sont considérables. Aucun des nôtres n'a succombé au froid.

A Vladivostock

Saint-Pétersbourg. — La plus grande activité règne à Vladivostock. On prépare la forteresse à soutenir un long siège. Le *Gromoboï* et le *Bogatir* ont été convertis en batteries flottantes.

27 février

Naissances. — Facque Raymonde, rue de la Cloche, 2. — Suys Jules, rue du Calvaire, 38. — Catteau Jeanne, rue de la Croix-Rouge, 178. — Forest Jules, boulevard Gambetta, 179. — Desmoutier Paul, rue Louis-Leloir, 80. — Vanderbeke René, rue de Saint-Quentin, 12.

Décès. — Barbe Raymond, 69 ans, 7, rue Neuve.

HALLUIN. — 27 février. — Naissances. — Facon Marie-Louise, Mont.

Mariages. — Lannoy Adolphe, 28 ans, tisserand et Garnert Zulma, 27 ans, tisserande. — Vanackère Emile, 30 ans, cordonnier et Wynsberg Philomène, 42 ans, ménagère.

Décès. — Demeyère Ivo, 72 ans, rue de l'Est. Descroumaux Rachel, 16 jours, rue Haute.

HALLUIN. — Du 26 février. — Naissances. — Dessein Emma, Sébastopol — Lootens Emile, rue Basse. — Bekaert Amélie, rue de la Pannerie prolongée. — Evrard Georges, rue de Lisettes. — Verrodia Emile, rue de Lille.

RONCQ. — Du 23 février. — Naissances. — Gérard Vanhod, rue de Lille. — Florent Neppe, rue des Chats-Huants. — Germaine Stenhuyse, rue du Bilbemont.

Décès. — Marie Demoor, 61 ans, ménagère, rue des Chats Huants. — Marie Dedeuwoeder, 2 mois, au Bilbemont.

MARCQ-EN-BARŒUL

Accident de travail. — Dans la métonnerie de M. Catry, rue de Lille, un chauffeur, Rémy Verbrugge, 31 ans, demeurant à La Madeleine, a eu la main écrasée en poussant une porte du générateur. 30 jours de repos; docteur Masson.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Delissche Sylvie, rue du Nord, 33. — Dutholt Robert, Retour-de-la-Chasse. — Lobelle Yvo, rue Moreau, 6. — Vanhoutte Irénée, c. Loisel, 151. — Vanrastergham Hector, r. Jacquart, 64.

Décès. — Roies Sophie, 60 ans et 8 mois, rue du Lazaro. — Vandamme Charlotte, 79 ans, rue des Peupliers. — Delister Jeanne, 89 ans et 9 mois, rue Serive, 2.

LILLE

LE CONDAMNÉ A MORT

Ayant su que M. Labre, se trouvait dans les couloirs du palais et qu'il avait dû avoir une entrevue avec son fils, nous sommes allé dans la soirée de mardi rue des Célestines.

M. Labre père nous a dit qu'en effet, il était, mardi après-midi, allé voir M. Delalé, afin d'obtenir l'autorisation de pénétrer dans la cellule de son fils, mais le juge d'instruction n'a pu que lui conseiller d'écrire au procureur général afin d'obtenir l'autorisation nécessaire, ce qui a été fait et M. Labre espère bien que sa demande ne sera pas repoussée.

M. Labre avait reçu lundi une lettre du condamné. Cette lettre commencée à Douai avait été terminée à Lille ; elle est datée du 25 février.

Le post-scriptum qui la termine prouve que Labre ne s'attendait pas à son transfert.